

Le Comité régional Provence Alpes Côte d'Azur
de la Fédération Sportive et Culturelle de France,

recrute un/une

AGENT de DEVELOPPEMENT

LA FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

La Fédération Sportive et Culturelle de France est une fédération affinitaire affiliée au Comité National Olympique et Sportif Français. Elle regroupe plus de 150 000 licenciés et 1500 associations affiliées dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs. Son projet associatif est porté par des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité. Il s'attache à l'épanouissement harmonieux de la personne dans toutes ses dimensions et au développement d'une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité.

L'EMPLOYEUR

Association à but non lucratif, le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur de la Fédération Sportive et Culturelle de France, dénommé CR FSCF Provence Alpes Côte d'Azur, est la représentation régionale de la Fédération Sportive et Culturelle de France www.fscf.asso.fr. Dans le cadre du plan de développement fédéral, le CR FSCF Provence Alpes Côte d'Azur souhaite notamment élargir le réseau des associations affiliées et développer diverses activités sur l'est de la région.

Pour ce faire, le CR Provence Alpes Côte d'Azur crée, **à compter du 2 novembre 2023, un poste d'agent de développement** chargé de mener son action sur le département des Alpes Maritimes et plus largement sur l'est de la région.

Par souci d'efficacité et dans la mesure où un poste d'agent de développement du CR est déjà implanté physiquement à Marseille, le poste créé sera basé à Nice au siège du Comité Départemental des Alpes Maritimes dans les locaux de l'association La Semeuse. Il sera placé sous le pilotage des instances (président et trésorier) du comité départemental des Alpes Maritimes qui rendront compte régulièrement au comité régional du travail réalisé. Il est bien entendu que les deux agents de développement travailleront en relation étroite pour la

réalisation du projet du comité régional qui, lui-même, s'inscrit dans le Plan de Développement de la Fédération.

OBJECTIFS PRIORITAIRES

Du Comité régional Provence Alpes Côte d'Azur et du Comité départemental des Alpes Maritimes pour les 4 prochaines saisons :

- 1) Développer la FSCF, les associations et les licenciés sur l'ensemble du territoire régional.
- 2) Développer et promouvoir l'offre ACM et les formations BAFA/BAFD.
- 3) Recruter et fidéliser des dirigeants
- 4) Développer les offres « Multiactivité », « Eveil » et « Atoutform' ».

MISSIONS DE L'AGENT DE DEVELOPPEMENT

L'agent de développement sportif sera chargé de concevoir, de coordonner et d'accompagner des projets de développement. Son but est d'augmenter le nombre de licenciés et de trouver de nouvelles sources de développement. Il/elle doit donc fédérer le réseau existant le développer et animer des partenariats, des actions de promotion de l'activité, tout en assurant la gestion administrative et financière des projets et leur évaluation. Il/elle a aussi avoir un rôle d'assistance et de conseil auprès de ses dirigeant(e)s.

- Fonctionnement quotidien du comité départemental des Alpes-Maritimes
- Suivi et animation du réseau des associations affiliées.
- Développement et coordination des activités, organisation de stages BAFA/BAFD
- Sollicitation d'associations qui peuvent être intéressées à rejoindre la FSCF,
- Promotion des activités innovantes de la fédération auprès des associations.
- Mise en place de partenariats (collectivités, mutuelles, associations, ...)
- Promotion et développement des activités sport-santé-bien-être sur le territoire
- Mise en place d'actions éducatives et de sensibilisation à la santé.
- Organisation de manifestations et soutien à l'organisation de manifestations,
- Mise en place d'une démarche écoresponsable.

PROFIL RECHERCHE

1.1 QUALITES REQUISES

Sens de de l'organisation et de l'initiative, Autonomie, Capacité à travailler en équipe, à développer des partenariats, à mobiliser des énergies, à animer des groupes, Créativité, Force de proposition, Rigueur.

1.2 COMPETENCES REQUISES

Une expérience dans l'animation et le développement de projets dans le champ associatif ou dans le domaine du sport et du Sport Santé Bien-Être sera appréciée. Une connaissance du

champ social sera un plus, tout comme une expérience dans le bénévolat associatif, l'éducation populaire, l'humanitaire...

1.3 DIPLOMES REQUIS

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques en Sciences du Sport (DEUST), mention Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles ou licence STAPS management du sport ou équivalent ou Master apprécié avec carte professionnelle.
Permis : B

CONDITIONS D'EMPLOI

- Contrat à Durée déterminée puis Contrat à durée Indéterminée à temps plein (base de 35h hebdomadaire).
- Agent de maîtrise, groupe 4 de la convention collective du Sport
- Salaire mensuel brut de 2100 € brut/mois.
- Le ou la salarié(e) sera amené(e) à faire des déplacements hors département pour participer à des réunions ou des formations dans le réseau de la FSCF.

Merci d'envoyer une lettre de motivation manuscrite et CV à :

president.fscfpaca@gmail.com / jeanfournier@free.fr

avec copie des diplômes